

## Résiliation d'un abonnement téléphonie chez SFR

## Par chris30540, le 15/05/2009 à 10:58

Bonjour, je suis licencier le 18 mai 2009 pour inaptitude définitive à mon poste de travail ainsi que tout poste dans l'entreprise ou je travaille.(cause discophatie L3-L4,L4-L5,L5-S1). Je souhaite résilier mon abonnement SFR PRO qui me revient relativement cher, surtour les finances vont tombés rapidement.

comment je peut faire et surtout va t'on me demander le remboursement intégral des mois restant, sachant que mon contrat termine au mois de novembre 2009. Je vous remercie par avance de vos réponses.

## Par chachar, le 15/05/2009 à 18:35

Bonjour, je vous conseille de changer votre formule avec une autre beaucoup moins cher (ca doit couter 10 euro je crois pour changer de formule) mais pour résilier il faudra attendre malheureusement la date de fin d'engagement.